

11.03.2021 - 15:37 Uhr

La population approuve une ouverture des restaurants

Zurich (ots) -

La population suisse souhaite un changement de stratégie du Conseil fédéral par rapport au confinement et ne soutient pas ses mesures contre le coronavirus, comme le montre une enquête d'opinion menée par AmPuls Market Research. Une majorité s'exprime en faveur d'une ouverture des restaurants à la mi-mars. Par ailleurs, 86% sont d'avis que la fermeture des restaurants n'est pas une mesure particulièrement idéale pour lutter contre le coronavirus. GastroSuisse exige d'autant plus que le Conseil fédéral écoute la population et lève le confinement de la branche.

Une majorité de la population suisse souhaite que les restaurants puissent ouvrir dans tous les cas à la mi-mars. 51,5% des personnes ayant répondu à cette question (soit 49,2% de l'ensemble des sondés) approuvent l'ouverture. Un autre 36% (34,9% de tous les sondés) sont pour une ouverture mi-mars si le nombre de cas n'augmente pas. La part de ceux qui n'ont pas d'avis sur la question se monte à 3,7%. Voilà ce qui ressort d'une enquête d'opinion représentative menée du 5 au 8 mars 2021 par AmPuls Markt Research sur mandat de GastroSuisse. 1003 personnes ont participé à l'enquête en ligne. Seuls 14% des sondés sont d'avis que la fermeture des restaurants est une mesure idéale pour lutter contre le coronavirus. Une majorité claire considère qu'une vaccination rapide de la population (58,6%) et une stratégie de test (55,4%) sont des mesures efficaces. "Ce message clair au Conseil fédéral nous réjouit", explique Casimir Platzer, président de GastroSuisse, en ajoutant: "Nous exigeons d'autant plus que le Conseil fédéral renonce enfin au confinement de la branche et autorise la réouverture des restaurants au 22 mars, tant sur les terrasses que dans les espaces intérieurs. À long terme, la fermeture des restaurants n'est pas une stratégie judicieuse."

L'enquête d'opinion a également clairement démontré que la grande majorité des sondés (près de 80%) se sentent en sécurité dans les restaurants malgré le coronavirus. "Notre plan de protection fonctionne", constate C. Platzer en poursuivant: "La fédération de la branche a toujours été limpide sur le sujet: le risque d'infection dans un restaurant est très faible." L'Office fédéral de la santé publique le confirme: le taux d'infection dans ces lieux atteint à peine 2%. "Le confinement de la branche n'est par conséquent pas justifiable", soutient C. Platzer. La fédération de la branche exige donc du Conseil fédéral qu'il écoute la population et présente demain des solutions acceptables et basées sur les faits. "Des solutions qui offrent une perspective à notre branche", souligne C. Platzer.

Le Conseil fédéral doit par ailleurs assumer les dommages qu'il a provoqués. C'est également l'avis de la population: la majorité des sondés (plus de 90%) sont d'avis qu'il faut indemniser financièrement les établissements fermés par les autorités. Entre-temps, 10 milliards de francs ont été annoncés. Toutefois, seule une petite partie a été versée jusqu'à présent. "C'est choquant", regrette C. Platzer, qui ajoute: "La situation est dramatique dans l'hôtellerie-restauration." Ainsi, près de 20% des établissements ont fermé définitivement, comme le montre une enquête récente menée par GastroSuisse auprès de ses membres. La crise du coronavirus les a frappés trop durement. "Et un quart des établissements continue de lutter pour sa simple survie", explique C. Platzer. Si les contributions à fonds perdu n'arrivent pas tout de suite, ceux-ci devront également fermer leurs portes à jamais. On ne doit pas en arriver là. GastroSuisse exige par conséquent avec force des améliorations dans les règles d'indemnisation des cas de rigueur.

GastroSuisse est la fédération de l'hôtellerie et de la restauration en Suisse. L'organisation fondée en 1891 défend les intérêts de la branche. GastroSuisse, avec près de 20 000 entreprises membres (dont environ 2500 hôtels) organisées en 26 associations cantonales et quatre groupements sectoriels, est la plus grande organisation patronale de la branche de l'hôtellerie-restauration.

Contact:

Casimir Platzer, président de GastroSuisse
Telefon 044 377 53 53, communication@gastrosuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007695/100866996> abgerufen werden.